

# essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

## Editorial

### CLIC-CLAC

Voilà déjà le 5<sup>ème</sup> numéro de la nouvelle mouture de notre journal communal «essertines-info». Véritable organe de communication, vous découvrez dans chaque numéro la vie de notre commune à travers des informations officielles ou pratiques, des retours en images de manifestations, ou des dates-clés à retenir. La dernière rubrique, quant à elle, vous fait découvrir des instantanés de l'histoire de notre petite commune.

Ces images d'autrefois sont un trésor d'une valeur inestimable, d'autant qu'elles sont relativement rares. Nous sommes tous intimement liés à nos photographies, qui représentent des bribes de notre vie. Elles fixent sur le papier un instant qui, sans elles, serait probablement oublié, ou devenu flou avec les années.

Avant que ces images ne se perdent et ne deviennent anonymes, dissociées de leur histoire, il vaudrait peut-être la peine d'en faire un recueil, à l'instar des livres de recettes de nos grands-mères. Car nos aînés sont la mémoire vivante de notre beau village. L'appel est lancé... D'ailleurs ne dit-on pas qu'«Un vieillard qui meurt, c'est comme une bibliothèque qui brûle.»(proverbe africain)?

-  
SÉBASTIEN GONIN  
Comité de rédaction

### PROCHAIN NUMÉRO :

Le prochain numéro sortira début septembre, vous pouvez nous faire parvenir vos textes ou photos par courrier à l'adresse suivante :

RÉDACTION ESSERTINES-INFO  
RUE DU MILIEU 7  
1417 ESSERTINES/YVERDON

ou envoyer un e-mail à :  
[redaction@essertines-sur-yverdon.ch](mailto:redaction@essertines-sur-yverdon.ch)

## Coup de théâtre

LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ORGANISERA LE CONCOURS THÉÂTRAL DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES DU 11 AU 15 AVRIL PROCHAIN. TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DANS CE NUMÉRO.



*Une balade gourmande vous est proposée lors de cette manifestation. Inscrivez-vous sans tarder, vos papilles vous en remercieront ! Plus d'informations dans les pages spéciales au milieu de ce numéro.*

**C'EST AVEC GRAND PLAISIR** que la société de jeunesse vous présente le programme du Concours Théâtral FVJC qui aura lieu du 11 au 15 avril 2012 à la grande salle d'Essertines.

Nous vous invitons à venir découvrir notre place de fête décorée sur le thème d'*Hollywood* avec notre tonnelle, le traditionnel caveau des Anciens, une cuisine ainsi que plusieurs bars dans la grande salle. Après avoir passé devant les flashes des paparazzis, de nombreuses animations vous attendent durant ces cinq jours de fête. Pas moins de 11 pièces de théâtre vont être jouées. Vous pourrez notamment venir applaudir les anciens membres de la jeunesse, qui vont interpréter deux pièces le mercredi soir dont une écrite spécialement pour l'occasion.

En plus de ces soirées théâtrales, l'humoriste Frédéric Recrosio présentera son spectacle le jeudi soir. Le samedi, nous vous proposons une balade gourmande à travers notre belle commune. Les après-soirées seront animées par Grange Challenge et l'orchestre Evasion au caveau et par Sound ligot effet dans la grande salle. Le dimanche, nous terminerons les festivités avec un banquet (ouvert à tous) suivi de la partie officielle et de la remise des prix du Concours théâtral au son de la Niouguen's d'Yverdon.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux au Concours théâtral FVJC 2012 !

-  
MALYKA GONIN  
Pour l'équipe des bénévoles

# Goutte à goutte

Dans notre commune, le prix de l'eau n'a pas subi d'augmentation depuis plus de 10 ans. Aujourd'hui, le compte « Service des Eaux » est déficitaire. Nous devons en effet nous alimenter de plus en plus souvent auprès du réseau de La Menthue lors

de longues périodes sans pluie. Ce réseau facture l'eau aux communes-membres à un tarif supérieur à celui que nous facturons aux abonnés de notre commune. Pour cette raison et compte tenu de l'investissement pour la nouvelle conduite entre les Grands Bois et Epautheyres, la municipalité a proposé, dans le cadre du budget 2012 approuvé par le législatif, d'augmenter le prix de l'eau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 de Fr. 1.20 à Fr. 1.50 par m<sup>3</sup>.

## LES DICASTÈRES

### PHILIPPE DIND (municipal depuis 1992, syndic depuis 2006)

Administration générale  
finances, urbanisme, énergie  
affaires sociales

### UELI LEIBUNDGUT (municipal depuis 2002, vice-syndic depuis 2006)

Ecoles, police et sécurité  
cimetière, place de sport

### ALAIN CASELLA (municipal depuis 2006)

Police des constructions,  
bâtiments communaux,  
protection civile

### CHRISTIAN GONIN (municipal depuis 2006)

Forêts, routes communales  
et chemins, éclairage public,  
domaines

### DIDIER PLANCHE (municipal depuis 2006)

Gestion de l'eau, stations  
d'épuration, gestion des  
déchets, voirie

## Horaires du bureau

*Greffe municipale,  
contrôle des habitants*  
024 435 13 88

Lundi :

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi :

8h30 - 11h00

*Boursière*

024 435 19 83

Jeudi et vendredi :

8h00 - 11h30

## Car postal

Vous n'ignorez plus que des nouveaux horaires sont entrés en vigueur depuis le 11 décembre dernier. Cette entrée en vigueur a eu pour conséquence la suppression de la ligne postale reliant Essertines à Bercher via Pailly et le hameau de Nonfoux n'est desservi que pour les élèves.

Par contre, le nombre de courses de la ligne Echallens-Yverdon et Yverdon-Echallens s'est accru par rapport à l'horaire précédent. Les autorités communales seraient ravies de constater que l'utilisation des cars postaux par les habitants de notre commune augmente également. Une ligne bien fréquentée, c'est la garantie de son maintien ; et l'augmentation du nombre de passagers peut induire une augmentation des cadences !

### Offre Publicar :

Publicar reste à disposition les fins de semaine, il suffit d'appeler le no le 0848 40 20 40. Plus d'informations sur : [www.carpostal.ch/publicar](http://www.carpostal.ch/publicar)

## Déchets

Rappel : veuillez ne pas sortir vos sacs d'ordures ménagères avant le « petit matin » vers 6h00 les lundi et jeudi. Les sacs déposés la veille sont le plus souvent perforés par les animaux (renards principalement) qui en dispersent le contenu sur la voie publique. Si le lundi ou le jeudi est un jour férié, le ramassage des sacs-poubelles a lieu le lendemain.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens l'existence des « Robidog » disposés à une dizaine d'endroits répartis dans la commune ; ces boîtes vertes sont là pour accueillir les crottes de leur animal lors des promenades. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris les bonnes habitudes.

## SDIS

La commune d'Essertines fait partie depuis le 1er janvier 2012 du SDIS Gros de Vaud. Dès lors, pour toutes questions relatives à des dégâts liés à la force de la nature et au feu, il faut appeler uniquement le 118 en motivant l'appel.

M. Patrick Sauty est le nouveau commandant et M. Gudit d'Orzens est le chef DAP (détachement d'appoint) d'Essertines.

Nous rappelons à tous les habitants de la commune la consigne impérative suivante : toutes les bornes hydrantes doivent être accessibles en tout temps : ne parquez donc pas votre voiture ou votre moto devant l'une d'elles et veillez à passer cette consigne à vos invités. Il en va de l'efficacité de l'intervention du SDIS en cas de départ de feu chez vous ou dans le voisinage.

## Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du canton de Vaud du 31 octobre 2006, nous prions les nouveaux propriétaires de chien d'annoncer au greffe municipal cette acquisition en indiquant la race et l'âge du chien. Il en va de même pour toute cession ou mort de votre animal.

Merci de faire le nécessaire le plus rapidement possible mais au plus tard le **29 février 2012**.

**Plus d'informations officielles :**  
[www.essertines-sur-yverdon.ch](http://www.essertines-sur-yverdon.ch)



# Compte rendu des derniers conseils communaux

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

## EN BREF

### SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011

#### Présence

30 conseillers sur 30

#### Délégations de compétences à la municipalité pour la législature actuelle 2011-2016

(voir détails ci-contre)

#### Arrêté d'imposition 2012

Unanimité

### SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

#### Présence

29 conseillers sur 30

#### Budget 2012

Unanimité

#### Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016

Unanimité

## AGENDA

### PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX 18 juin et 26 novembre

Les séances sont publiques

### PROCHAINES VOTATIONS/ÉLECTIONS

#### • 11 mars

1<sup>er</sup> tour des élections cantonales (Grand Conseil + conseil d'Etat) ainsi que votations fédérales (5 objets)

#### • 1<sup>er</sup> avril

2<sup>ème</sup> tour des élections cantonales

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.

### DANS LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE, LE CONSEIL COMMUNAL A :

▪ octroyé à la Municipalité les cinq délégations de compétences énumérées ci-dessous, et ceci pour la durée de la législature :

1. L'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers ou parts de société immobilières (voir RCC art. 17 alinéa 5), jusqu'à un montant de 50'000 francs par cas, charges comprises.

*Unanimité*

2. L'autorisation générale de constituer des sociétés commerciales, associations et fondations ou d'acquérir des participations dans des sociétés commerciales (voir RCC art. 17 alinéa 6). Pour de telles acquisitions, la limite autorisée sans en référer au conseil communal est également de 50'000 francs par cas.

*9 non, 1 abstention*

3. L'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à une limite de 40'000 francs par cas. Cette autorisation, prévue par le Règlement sur la comptabilité des communes (art. 11) est assortie d'un devoir d'information : la municipalité informe dès que possible le conseil communal.

*Unanimité*

4. L'autorisation de placements de capitaux dans des institutions ou établissements bancaires autres que ceux énumérés à l'art. 44 de la Loi sur les communes : grandes banques du pays, Raiffeisen, Post Finance.

*2 non, 2 abstentions*

5. L'autorisation générale de plaider (voir RCC art. 17 alinéa 8). Cette autorisation permet à la municipalité de faire appel, si nécessaire, aux conseils d'un avocat lors d'une contestation de décision municipale ou lorsqu'un propriétaire recourt au Tribunal Administratif avec l'appui d'un homme de loi pour contester une levée d'opposition de la Municipalité

*Unanimité*

- approuvé le préavis de la municipalité et décidé que l'impôt communal passera de 69% à 71% en 2012, étant entendu que l'impôt cantonal passera de 157.5 à 155.5% ; les autres impôts faisant partie de l'arrêté d'imposition (impôt foncier, droits de mutation, impôt sur les chiens) ne subissent aucun changement ».

### DANS LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- approuvé le préavis sur le budget 2012 tel que présenté par la municipalité (déficit de CHF 180'125.-).

- décidé de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011-2016 :

- plafond d'emprunts : CHF 6'600'000.-

- plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : CHF 3'300'000.-.

-

MARY-LUCE LE GLAUNEC

Plus d'informations à propos du conseil communal:

[www.essertines-sur-yverdon.ch](http://www.essertines-sur-yverdon.ch)



Action « Fête villageoise »

# Millésime 2012

Le comité d'organisation, avec l'appui de la municipalité et la participation des sociétés locales, a le plaisir de vous annoncer que la prochaine fête villageoise aura lieu le **samedi 23 juin 2012 dès 16h.00** à Essertines, à la Grand-Rue.

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, le comité d'organisation constitué de Sandro Barbieri, Fabian Zadory, Jean-François Bauer, Christian Gonin et Michel Collet propose de maintenir pour cette manifestation les orientations fixées ces dernières années. Concrètement, c'est un menu copieux qui sera proposé à la population de la commune et des environs avec un marché, des animations pour petits et grands, un service de restauration (grillades, raclettes, gaufres, desserts), la mise en service du four à pain et bien entendu des espaces de convivialité (bar et caveau).

Etes-vous intéressés à tenir un stand? Vous voulez vendre ou exposer des pro-

*Château gonflable dans la grand'rue lors de la dernière édition.*



duits locaux, des produits maison, de l'artisanat, des produits issus du commerce équitable ou promouvoir des énergies renouvelables? Alors soyez les bienvenus et annoncez-vous auprès d'un membre du

comité. L'emplacement est gratuit pour les personnes habitant dans la commune.

-

**MICHEL COLLET**

*Au nom du groupe de travail Agenda 21*

Action « Solidarité avec un pays en développement »

## Brunch du 5 février 2012



*Apprentis cuisiniers au centre de formation Don Bosco à Pune (Inde).*

**Soutien à un projet de développement d'un centre de formation en Inde**

Organisé pour la neuvième fois par le groupe action-solidarité Agenda 21 le 5 février dernier, le brunch en faveur d'un projet de développement a connu un grand succès. Cette année, le groupe a décidé de soutenir, avec l'association suisse Salokha Kendre, un projet de développement d'une

filière boulanger-pâtisseries dans le cadre d'un centre de formation Don Bosco Chinchwad en Inde, à Pune. Le bénéfice du brunch est destiné intégralement à l'acquisition d'un four à pâtisserie et au financement de l'écolage permettant à des jeunes défavorisés d'acquérir une formation professionnelle.

-

**GENEVÈVE DIND**

### Action « Coup de balai »

Divers travaux de nettoyage et d'entretien des espaces publics seront proposés aux bénévoles, adultes et enfants, venant le samedi 31 mars à 9h00 devant le Collège à Essertines. La matinée s'achèvera par une collation offerte par la commune.

### Action « Sentiers pédestres »

L'an dernier, un sentier avait été aménagé par des bénévoles dans le vallon du Buron entre le Refuge du Stand et le ruisseau de la Gole. Le travail n'a pas été entièrement achevé, des améliorations doivent être apportées à certains endroits et des panneaux indicateurs doivent être posés pour orienter les promeneurs; c'est pourquoi le Forum Agenda 21 propose une nouvelle matinée de travail dans la bonne humeur le samedi 5 mai; rendez-vous devant le Collège d'Essertines à 9h00.

## Utilisation rationnelle de l'énergie

# Ça bouge !

Notre pays a mis en place en 2010 le Programme Bâtiments de la Confédération encourageant l'assainissement thermique des bâtiments publics et privés. Conditions : bâtiments datant d'avant 2000 et subvention totale atteignant un minimum de CHF 3'000.-

Le Canton de Vaud continue de subventionner les installations solaires thermiques, les chauffages à bois, les pompes à chaleur et le remplacement des chauffages électriques directs. De plus, le canton admet des déductions fiscales pour les dépenses relatives aux énergies renouvelables et pour celles concernant l'assainissement thermique des bâtiments.

Le canton a adopté tout récemment un programme d'investissement dans le domaine de l'énergie : il s'agit notamment d'une nouvelle aide dans le domaine de l'assainissement énergétique des bâtiments et d'un soutien accru au remplacement des chauffages électriques directs (modalités pas encore communiquées).

### Concept énergétique communal

En 2011, répondant à l'invitation du canton, la municipalité a élaboré le Concept énergétique de la commune d'Essertines, adopté par le conseil communal et par le Service de l'Energie du canton de Vaud. Entre autres actions à entreprendre dans le court et le moyen terme, la commune prévoit :

- L'assainissement énergétique des bâtiments communaux, commencé il y a déjà quelques années (exemples : isola-

tion thermique de la toiture de la Grande Salle en 2007, pose de triples vitrages performants sur toutes les fenêtres du Petit Collège d'Essertines en 2011). Dans le proche avenir, sous réserve de moyens financiers et d'acceptation des préavis y relatifs par le législatif, d'autres bâtiments communaux du patrimoine administratif ou financier seront assainis, avec pour résultat une diminution de leur consommation d'énergie.

- Le renforcement de l'action « écobonus » de l'Agenda 21 d'Essertines, visant à inciter les propriétaires à :
  - installer un chauffe-eau solaire thermique sur leur maison (CHF 1'100.- par chauffe-eau solaire)
  - assainir thermiquement leur maison en appui au programme de la Confédération, et à la condition que la subvention fédérale soit accordée.

PHILIPPE DIND

### Informations détaillées :

Confédération : [www.dasgebaeudeprogramm.ch](http://www.dasgebaeudeprogramm.ch)

Canton :

[www.vd.ch/fr/themes/environnement/energie/subventions/domaines/](http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/energie/subventions/domaines/)

Le syndic se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous orienter si vous hésitez et ne savez trop par quoi commencer. Tél. : Bureau 024 435 18 12, le matin du lundi au jeudi - Domicile 024 435 14 62

Quête sans fin de nouveaux gisements de pétrole et réchauffement climatique, Fukushima, sortie du nucléaire à moyen terme, développement des énergies renouvelables... Ces thèmes nous interpellent dans notre manière de vivre et de nous projeter dans le futur. Des lois et règlements de plus en plus exigeants nous sont imposés pour lutter contre les gaspillages et favoriser l'émergence de nouvelles solutions aux problèmes de l'énergie, avec des incitations financières que nous sommes invités à utiliser ! La Confédération, les cantons et de plus en plus de communes ont leur part à des programmes énergétiques assortis de subventions. Agissons ! Ne remettons pas l'action aux calendes grecques car les subventions peuvent tomber lorsque les « encouragements » se transforment en obligations légales !

Mesure	Remplacement de fenêtres	Mur, sol, toit isolation thermique contre l'extérieur	Mur, sol, toit isolation thermique contre locaux non chauffés
Conditions	Coefficient U du vitrage $\leq 0.70 \text{ W/m}^2\text{K}$	Coefficient U $\leq 0.20 \text{ W/m}^2\text{K}$	Coefficient U $\leq 0.25 \text{ W/m}^2\text{K}$
Subvention Programme Bâtiments	40 Frs/m <sup>2</sup> de vide de maçonnerie	40 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée	15 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée
Complément par l'écobonus communal	40 Frs/m <sup>2</sup> de vide de maçonnerie	10 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée	10 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée
Subvention totale	80 Frs/m <sup>2</sup> de vide de maçonnerie	50 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée	25 Frs/m <sup>2</sup> de surface isolée

## Exemples de subvention

### Chauffe-eau solaire sur maison existante

4 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques installé sur un pan de toit (ou balcon) orienté sud  $\pm 60^\circ$ .

Subvention cantonale : CHF 1'800.-

Ecobonus communal : CHF 1'100.-

Le total de l'aide financière, CHF 2'900.- peut représenter de 20 à 30% environ du coût du chauffe-eau solaire (cela dépendra du type d'installation). L'économie d'énergie peut facilement atteindre 50% de l'énergie annuelle nécessaire à la préparation de votre eau-chaude.

### Isolation périphérique d'une maison

Maison de 100 m<sup>2</sup> au sol, avec combles et murs extérieurs totalisant 275 m<sup>2</sup> (vide de maçonnerie des fenêtres déduit) faiblement isolés, par exemple 4 cm d'isolant des années 60. Vous envisagez une isolation périphérique complémentaire avec 14 cm d'isolant permettant de satisfaire les conditions ci-dessus. La subvention totale possible actuellement atteint  $275 \times 50 = \text{CHF } 13'750.-$ , dont CHF 2'750.- d'écobonus communal. Ce montant peut représenter 20% du montant à investir, voire davantage en fonction des facilités de pose (nécessité de comparer plusieurs offres !). Dans notre exemple, les économies de chauffage peuvent atteindre ou dépasser l'équivalent de 1'000 litres de mazout/an.

## Mousquetaires du Buron

## En ligne de mire

LA SOCIÉTÉ DE TIR D'ESSERTINES EST UNE VIEILLE DAME PLUS QUE CENTENAIRE QUI SE PORTE ENCORE COMME UN CHARME. PRÉSENTATION ET SOUVENIRS.

**Les plus anciens procès verbaux connus remontent à 1890.** La société dénommée alors «Aux Armes de Guerre» fut rebaptisée en 1975 «Les Mousquetaires du Buron».

Jusqu'en 1921, la société disposait d'une installation de tir au lieu dit «Les 2 Sapins» sur la route Essertines-Pailly avec une ligne de tir orientée Sud-Est ; les vestiges de la ciblerie sont encore visibles en bordure de forêt.

C'est donc en 1921 que le stand a été vendu et la nouvelle ligne de tir installée à son emplacement actuel, à l'ouest du village d'Essertines, en bordure du Buron.

L'élaboration d'une nouvelle bannière-vieux rêve remis d'année en année - fut décidée en assemblée générale de 1984 et réalisée grâce aux généreux donateurs qui ont répondu à une souscription ouverte pour l'occasion. L'inauguration de cette nouvelle bannière donna lieu, en 1986, à 3 jours de réjouissances auxquels participa toute la population de la commune, en manque de festivités depuis de nombreuses années.

Profitant de l'aide de l'armée pour les travaux de terrassement, c'est en 1991 que la Société procédera à la rénovation de ses installations avec l'alimentation en eau et en électricité de son stand, l'aménagement d'une buvette et l'installation de 4

cibles électroniques en remplacement des 6 cibles manuelles existantes.

Côté effectif, la société de tir de Valeys-sous-Ursins a utilisé nos installations depuis plus de 20 ans avant d'être dissoute. Ses membres rejoignent alors notre Société qui compte à ce jour une soixantaine de membres dont une trentaine participe activement aux différents tirs organisés par les sociétés de tir de la région ainsi qu'aux tirs cantonaux et fédéraux.

Elle organise également ses propres tirs au stand d'Essertines avec les tirs d'entraînement qui ont lieu les premiers mercredis du mois, d'avril à septembre, le «Tir du Buron» sur 4 jours, qui a lieu la dernière semaine d'août, ainsi qu'un tir de clôture au début octobre. Elle organise également son traditionnel loto le deuxième samedi de décembre.



Malgré les temps difficiles dus aux innombrables possibilités de loisir à disposition de toutes et tous et une individualité de plus en plus perceptible, la Société peut encore se féliciter de sa bonne forme.

- PIERRE GONIN, MARC-HENRI DUCRET

## Société de Gymnastique

## Athlétisme au terrain

**Le 27 mai prochain**, la Société de Gymnastique organisera son traditionnel concours d'athlétisme au terrain de sport en Verchère. C'est avec plaisir que tous les membres vous invitent à venir soutenir les athlètes confir-

més ou amateurs qui débiteront leur concours dès 08h00 déjà. A midi, vous aurez l'occasion de vous sustenter à la buvette où vous y trouverez grillades, salades, et pâtisseries. Le rendez-vous est donc pris!

## ANNONCES

## CERVEAU FUTE

Laurence RUFER  
Ch. de la Repia 8a  
1417 Epautheyres  
Tél. 024 / 459 12 89  
info@cerveaufute.com  
www.cerveaufute.com

Pour enfant de 5 à 11 ans présentant:

- Difficultés d'apprentissage
- Trouble du déficit d'attention
- Comportement inadéquat

Programme de réintroduction des mouvements clés afin d'améliorer le développement neurologique



## Menuiserie - Charpente

## ROTTET Sàrl

Maîtrise fédérale

Route de Nonfoux 15 | 1417 Essertines/Yverdon  
T. 024 435 31 00 | F. 024 435 31 01 | N. 079 216 95 60  
construire@rottet.ch | www.rottet.ch

# Tout en douceur...

Le groupe de gymnastique appelé communément « gymnastique des grands-mamans » existe depuis quelque 25 ans. Mis sur pied par Heidi Gonin, il a été repris en 1995 par Alice Gonin aidée de Sylvia Gonin dans les premières années et depuis trois ans par Liliane Ducret.

La gymnastique effectuée chaque lundi matin est dite douce. Les mouvements enseignés font travailler chaque partie du

corps, des orteils aux oreilles; échauffement en musique, mémorisation d'un enchaînement, jeux, respiration, relaxation, tout y est..... la bonne humeur aussi.

Si vous avez plus de cinquante ans, venez nous rejoindre chaque lundi matin à 8 h 45 à la grande salle d'Essertines. (pour tous renseignements Alice Gonin).

-  
ALICE GONIN

## REJOIGNEZ-NOUS !

Pour des mouvements inspirés du Yoga-Pilates, destinés à acquérir et garder une grande souplesse, rejoignez-nous un soir à la salle des combles du grand collège à Essertines. (horaire à la carte). Pour tous renseignements : Alice Gonin au 024 435 15 87).



## 80 ans, ça se fête !

LES PAYSANNES VAUDOISES ONT 80 ANS CETTE ANNÉE. ANNIVERSAIRE PRÉVU LE 6 MAI À LA GRANDE SALLE DE VUARRENS. VENEZ NOMBREUX !

Notre groupe compte à ce jour 69 membres, de 30 à 92 ans, de Vuarrens, Essertines et des villages alentours qui se rencontrent, tout au long de l'année, pour suivre des cours et partager des bons moments dans la bonne humeur. Deux assemblées nous regroupent au printemps et en automne pour faire le bilan des mois écoulés et décider des nouveaux cours et activités.

En automne et hiver, il y a des cours pour tous les goûts : bricolages, informatique, couture, yoga, peinture, cuisine, visites d'usines, nordic walking etc...

L'incontournable marché folklorique d'Echallens, auquel toutes doivent participer en confectionnant une pâtisserie.

Les plus sportives se voient une fois par semaine pour le nordic walking. N'oublions pas la sortie ski, le ski de fond, la journée marche, le Comptoir Suisse et la traditionnelle montée en raquettes au clair de lune avec les maris !

Une fois par année, nous prenons la poudre d'escampette et partons à l'aventure faire notre course d'un jour.

La cotisation annuelle est de CHF 40.-. Convaincue? Viens nous rejoindre pour rire et partager des bons moments.

-  
STÉPHANIE TROYON

## ANNONCES

## Bon anniversaire !

Le 25 novembre 2011, une délégation de la municipalité et Mme Laurence Bohnenblust, pasteur, ont eu le plaisir de fêter les 90 ans de Madame Odette Haller en présence de membres de sa famille. C'est en décembre 1976 que Mme Haller et son mari (décédé en 2001), se sont installés dans leur maison d'Epautheyres magnifiquement transformée et aménagée. Madame Haller jouit d'une excellente santé et nous lui souhaitons encore de beaux jours dans notre commune.



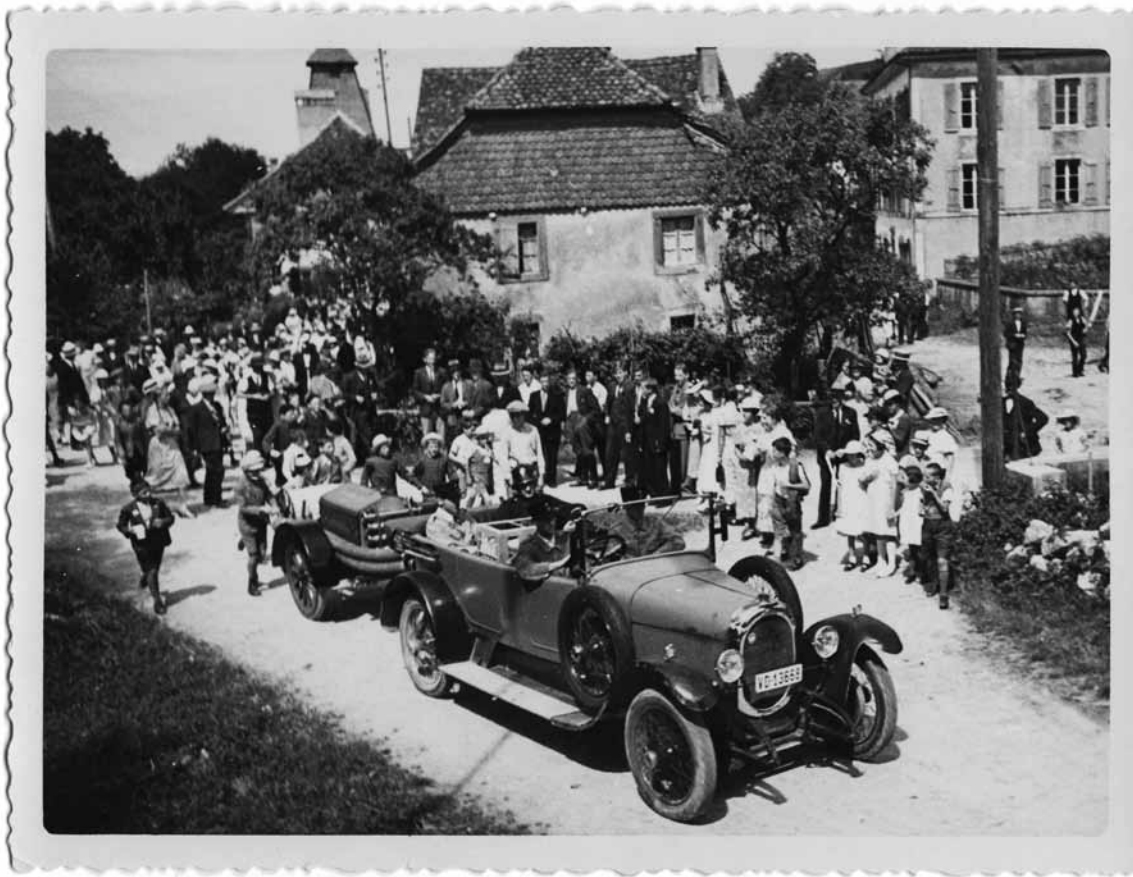
Mme Haller, le jour de ses 90 ans.

-  
PHILIPPE DIND



LA BALANCE

Auteri Antonio  
Route d'Yverdon 1  
1417 Essertines-sur-Yverdon  
024.435.18.50  
www.restaurant-la-balance.ch



*Cortège de la Kermesse des Pompiers en 1936 à l'occasion des nouveaux uniformes. La voiture en premier plan appartenait à un privé - Jean Ducret - rare personne possédant une voiture au village à cette époque.*

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

# Au feu, les pompiers

Le Service Défense Incendie et Secours (SDIS) Gros-de-Vaud est né de la fusion des corps de sapeurs-pompiers de 21 communes le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette fusion est intervenue suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le Service Défense Incendie et Secours (LSDIS) au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le SDIS Gros-de-Vaud est constitué d'un détachement de premiers secours (DPS) et d'un détachement d'appui (DAP) composé de plusieurs sections. Il compte environ 300 sapeurs-pompiers - hommes et femmes - répartis en 7 sites. Il couvre un bassin de population d'environ 20'000 habitants.

## Détachement d'appui (DAP)

Le DAP est composé de l'ensemble des sapeurs-pompiers de la région qui ne sont pas incorporés au DPS soit environ 260 sapeurs-pompiers. Ces sapeurs-pompiers sont répartis dans les 7 sites de : Essertines-sur-Yverdon, Bercher, Goumoëns, Echallens, Montilliez, Jorat-Menthue et Etagnières.

*Démonstration par notre corps de Sapeurs-Pompiers avant la restructuration, lors de la fête du village en 2008.*



Les membres du DAP possèdent la formation de base leur permettant d'accomplir leurs missions et d'appuyer leurs collègues du DPS sur les interventions importantes. Il existe deux catégories de DAP :

- DAP Y, autonomes pour les interventions inondations, sauvetages (sauf avec échelle-automobile) et petites alarmes techniques.
- DAP Z, intervenant en renfort du DPS sur

demande du chef d'intervention. Les sites accueillant un DAP Y sont : Essertines-sur-Yverdon, Goumoëns, Montilliez, Jorat-Menthue et Etagnières. Ces 5 sites seront équipés, à terme, d'un véhicule d'intervention polyvalent. Chaque DAP possède des remorques échelles, tuyaux et motopompe.



# essertinesinfo

## dates importantes pour 2012

<b>FÉVRIER</b>	5	<b>Brunch</b> grande salle	Agenda 21
<b>MARS</b>	6	<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	Agenda 21
	31	<b>Coup de balai</b> rdv collège Essertines 9h	Agenda 21
<b>AVRIL</b>	11-15	<b>Concours théâtral</b> grande salle	Société de Jeunesse
	20	<b>Fondue-party</b> terrain de sport	Football Club
<b>MAI</b>	5	<b>Sentiers pédestres</b>	Agenda 21
	6	rdv collège Essertines 9h	Paysannes Vaudoises
	18-19	<b>Buffet campagnard</b>	Société de Jeunesse
	27	grande salle de Vuarrens	Société de gymnastique
	29	<b>Tour de Jeunesse</b> terrain de sport	Agenda 21
		<b>Concours athlétisme</b> terrain de sport	
		<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	
<b>JUIN</b>	18	<b>Conseil communal</b> salle de la Balance	Conseil communal
	23	<b>Fête villageoise</b> grand'rue	Agenda 21
<b>AOÛT</b>	1	<b>Fête nationale</b>	Bénévoles
		village, vente 9h00, apéro 11h00	Société de Jeunesse
		terrain de sport, feu et repas	Société de Tir
	23-26	<b>Tir du Buron</b> stand de tir	
<b>SEPTEMBRE</b>	4	<b>Forum Agenda 21</b> salle des Combles	Agenda 21
<b>OCTOBRE</b>	6	<b>Bal - Soirée à thème</b> grande salle	Société de Jeunesse
<b>NOVEMBRE</b>	6	<b>Forum Agenda 21</b> salle des Combles	Agenda 21
	10	<b>Repas de soutien Mirana</b> grande salle	Mirana
	23-24	<b>Soirées de gymnastique</b> grande salle	Société de gymnastique
	26	<b>Conseil communal</b> salle de la Balance	Conseil communal
<b>DÉCEMBRE</b>	1	<b>Téléthon</b> terrain de sport	Société de Jeunesse
	1-2	<b>Marché de Noël</b> grande salle	Artisans
	8	<b>Loto système vaudois</b> grande salle	Société de Tir

## à noter

### HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal, contrôle des habitants

024 435 13 88

#### lundi

18h45-19h15 (heure d'hiver)

19h15-19h45 (heure d'été)

#### mardi, mercredi, jeudi

8h30 - 11h00

Boursière

024 435 19 83

jeudi et vendredi

8h00-11h30

**CONCOURS THÉÂTRAL****ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE****DU 11 AU 15 AVRIL 2012****PROGRAMME GÉNÉRAL****INFORMATIONS ET RÉSERVATION****WWW.ESSERTINES2012.CH****MERCREDI 11 AVRIL**

**18h00** Ouverture de la tonnelle,  
du caveau et de la cuisine  
**19h00** Ouverture des portes  
**20h00** Premier rideau

Les Anciens de la jeunesse d'Essertines  
montent sur les planches avec :  
**LES QUATRE DOIGTS ET LE POUCE**  
de René Morax  
mise en scène par Marisa Cornillat  
**AMOURONLINE.COM**  
pièce écrite et mise en scène par  
Elodie Magnin

**JEUDI 12 AVRIL**

**18h00** Ouverture de la tonnelle,  
du caveau et de la cuisine  
**19h30** Ouverture des portes  
**20h30** Début du spectacle

**FRÉDÉRIC RECROSIO**  
Aimer, mûrir et trahir avec la coiffeuse

**VENDREDI 13 AVRIL**

**18h00** Ouverture de la tonnelle,  
du caveau et de la cuisine  
**19h00** Ouverture des portes  
**20h00** Premier rideau  
**22h30** Animation avec  
**SOUND LIGHT EFFECT**  
dans la grande salle  
**GRANGE CHALLENGE**  
au caveau

**ADRIEN**  
par la jeunesse d'Etoy  
**ET SI ON PARLAIT UN PEU DES HOMMES?**  
par la jeunesse de Villarzel  
**LA NUIT DE BIOUTE**  
par la jeunesse d'Arnex-sur-Orbe

**SAMEDI 14 AVRIL**

**10h00** Balade Gourmande  
**17h00** Ouverture de la tonnelle,  
du caveau et de la cuisine  
**18h00** Ouverture des portes  
**19h00** Premier rideau  
**21h30** Animation avec  
**SOUND LIGHT EFFECT**  
dans la grande salle  
**ÉVASION**  
au caveau

**UN COUP DE SOLEIL**  
par la jeunesse de St-Barthélemy  
**LA PUNAISE**  
par la jeunesse de Forel (Lavaux)  
**IL ÉTAIT UNE FOIS LA BANDE DE POLIEZ...**  
par la jeunesse de Poliez-Pittet

**DIMANCHE 15 AVRIL**

**11h00** Ouverture de la tonnelle,  
du caveau et de la cuisine  
**12h00** Ouverture des portes  
**13h00** Premier rideau  
**16h00** Guggenmusik avec  
**LA NIOUGUEN'S D'YVERDON**  
**17h00** Banquet  
**18h15** Partie officielle et remise des prix  
**20h00** Animation avec  
**SOUND LIGHT EFFECT**

**CE QU'IL VAUT MIEUX NE PAS SAVOIR**  
par la jeunesse de Vucherens  
**MARCEL ET LES MARTIENS**  
par la jeunesse de Palézieux  
**MAFIA ET SENTIMENTS**  
par la jeunesse de Grandvaux

**BALADE GOURMANDE****SAMEDI 14 AVRIL**

Venez savourer des plats régionaux  
et déguster des vins du terroir au long  
d'une promenade pédestre de 6 étapes  
à travers la commune d'Essertines  
accessible à tous.

Départ à la grande salle d'Essertines  
entre 10h00 et 11h30.  
La balade aura lieu par tous les temps,  
des abris seront présents à chaque poste.